

Les 10 ans du dispositif « Mon école, ma ville, mon club »

Aujourd'hui, le préau Crétier accueillait le regroupement annuel départemental concernant le « savoir nager » à travers le dispositif « Mon école, ma ville, mon club », dont c'est les 10 ans cette année avec une date symbolique : le 24 mai.

« En référence à la loi du 24 mai 1951 qui a réglementé l'obligation de mettre du personnel qualifié en surveillance dans les baignades d'accès payant », explique Ali Dhifallah, le responsable de la piscine municipale.

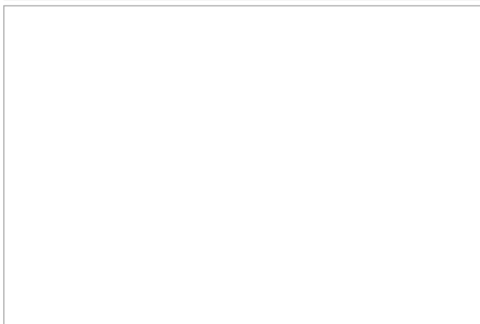
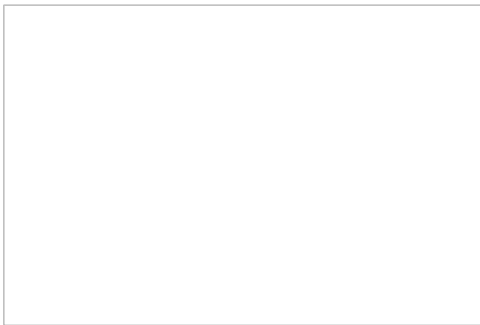
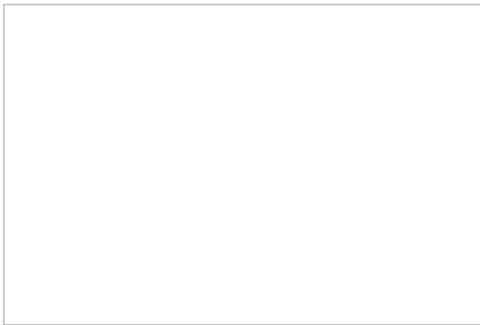
Ce regroupement était l'occasion de faire le bilan annuel du dispositif avec les villes participantes : Sevran, Aulnay, Aubervilliers, Drancy, La Courneuve, Tremblay, Blanc-Mesnil, Stains, Saint-Ouen, Livry-Gargan, Villepinte.

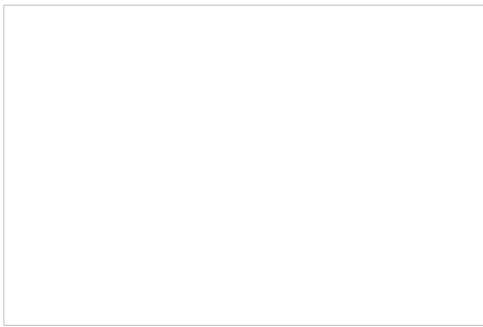
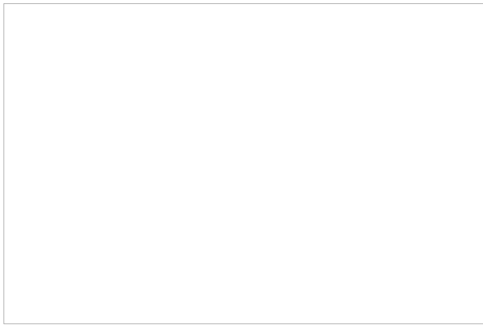
« Sevran a remporté le prix de la Ville ayant accueilli le plus d'enfants cette année avec un meilleur taux de réussite en 2022-2023 en ce qui concerne l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) », se félicite Ali Dhifallah.

Ce dispositif est porté par le pôle sport de la DSDEN 93 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) représenté par Pascal Malis et Pascal Lahitte, avec le soutien de la FFMNS (Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs) et le RDS (Réseau des Directeurs des Sports).

A ce regroupement étaient présents le maire Stéphane Blanchet, l'élus au sport Laurent Chanterelle et Myriam Bichler la conseillère pédagogique de circonscription à Sevran.

« Cette année, le dispositif a permis d'accueillir, pour l'ensemble des collectivités participantes, 16 770 enfants pendant les petites vacances avec 748 pass nautiques validés et 490 ASNS validés », conclut le directeur de la piscine sevranaise.





Publié le 24 mai 2023